

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le douzième (12e) jour d'août 2025, à 19 h 30 au lieu habituel des séances, sont présents Monsieur le Maire Michel Tremblay et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Diane Jacob, Madame Hélène Gilbert, Monsieur Luc Gervais et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absentes : Madame Véronique Doucet, conseillère
Madame Isabelle Clément, conseillère

Monsieur Michel Tremblay, maire, agissant à titre de président de l'assemblée.

Ce conseil formant quorum.

Assistent également à la séance: Madame Sabrina Charland, directrice générale adjointe et greffière par intérim.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2025-08-125

Proposé par : Mme Helene Gilbert
Et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 juillet 2025
- 05 Adoption des états financiers au 31 juillet 2025
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Colloque de zone
- 08 Nomination de Mme Diane Jacob au conseil d'administration de l'OMH
- 09 Achat matériel informatique
- 10 Modification de la date de la séance ordinaire d'octobre 2025
- 11 Formations inspectrice en bâtiment et environnement
- 12 Nomination de l'inspectrice en bâtiment et environnement à titre de fonctionnaire désigné au sens des règlements municipaux
- 13 Résolution attestant les frais encourus en 2024 pour les routes locales de niveaux 1 et 2
- 14 Affaires diverses :
 - .1 Résolution entretien du chemin Val-Notre-Dame – Demande Solifor
 - .2 Recrutement poste technicien/ne aux loisirs
 - .3 Délégation de la signature à M. Michel Tremblay, maire, pour la conclusion du contrat de travail de la future directrice générale
- 15 Questions :
- 16 Levée de la séance

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025

2025-08-126

Proposé par : Mme Helene Gibert
D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

04 Adoption des comptes à payer au 31 juillet 2025

2025-08-127

Proposé par : Mme Diane Jacob

D'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 31 juillet 2025 pour un montant 67 736.63 \$. D'approuver les paiements faits par Accès D en juillet pour un montant de 14 146.13 \$. D'approuver les salaires nets versés en juillet pour un montant de 25 637.81 \$.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

05 Adoption des états financiers au 31 juillet 2025

2025-08-128

Proposé par : Mme Diane Jacob

D'adopter les états financiers au 31 juillet 2025. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général du 31 juillet 2025 !

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

2025-08-129

06 Correspondance

.1 MAMH : lettre confirmant une aide financière de 18 000\$, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale et du PPA-CE

.2 UPA Mauricie : Lettre sur les démarches à venir concernant les demandes d'autorisations de TES Canada à la CPTAQ

07 Colloque de zone

2025-08-130

Proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu d'accepter la participation de Mme Denise Cossette et Mme Sabrina Charland, au colloque de zone organisé par l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Saint-Alexis-des-Monts, le 11 septembre 2025, au cout de 120\$+tx par participant.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

08 Nomination de Diane Jacob au conseil d'administration de l'OMH

2025-08-131

Proposé par : M. Luc Gervais

Et il est résolu de nommer Mme Diane Jacob, au conseil d'administration de l'OHM.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

2025-08-132

09 Achat de matériel informatique

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu d'accepter les devis 1681 et 1686 de Microgest Informatique inc. pour l'achat de matériel informatique, soit 2 ordinateurs portables, leurs stations d'accueil, ainsi que les frais afférents, pour un montant total de 4 605.37\$.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

10 Modification de la date de la séance ordinaire d'octobre 2025

2025-08-133

Proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu de modifier la date de la séance ordinaire du mois d'octobre 2025, en raison du processus électoral. La séance ordinaire d'octobre se tiendra le 1^{er} octobre à 19h30, au lieu habituel des séances.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

11 Formations inspectrice en bâtiment et environnement

2025-08-134

Proposé par : M. Luc Gervais et il est résolu d'autoriser Mme Vicky Gélinas, à adhérer à titre de membre associé à la COMBEQ et de participer aux formations suivantes :

- *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r. 22);
- *Zonage agricole*.

Le tout pour un montant de 1501.30\$+ taxes.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

12 Nomination de l'inspectrice en bâtiment et environnement à titre de fonctionnaire désigné au sens des règlements municipaux

2025-08-135

Proposé par : Mme Diane Jacob et il est résolu qu'une personne occupant le poste d'inspecteur ou inspectrice en bâtiment et environnement se voie aussi attribué le statut et les responsabilités de fonctionnaire désigné, pour l'application des règlements de la Municipalité.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

13 Résolution attestant les frais encourus en 2024 pour les routes locales de niveaux 1 et 2

2025-08-136

ATTENDU QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports a versé une compensation de 171 394 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau

Et il est résolu :

QUE la municipalité de Hérouxville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet entretien des routes locales.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

14 Affaires diverses :

.1 Résolution entretien du chemin Val-Notre-Dame – Demande Solifor

2025-08-137

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande de l'entreprise Solifor visant la remise aux normes forestières d'une portion de chemin municipal, dont l'état actuel s'apparente davantage à un sentier de VTT qu'à une voie carrossable;

CONSIDÉRANT que la demande initiale mentionnait expressément le transport de bois dont le volume était estimé à 57 000 kg, tandis qu'une communication subséquente évoquait plutôt un usage lié à l'acériculture et à l'accès pour les chasseurs;

CONSIDÉRANT que le tracé de cette portion de chemin inclut la proximité immédiate du camp de vacances Val-Notre-Dame, ce qui soulève des enjeux de sécurité et de cohabitation des usages;

CONSIDÉRANT que le chemin en question dessert majoritairement des propriétés situées sur un territoire municipal voisin, ce qui limite la portée des bénéfices directs pour la municipalité concernée;

CONSIDÉRANT que la municipalité reconnaît néanmoins l'importance de maintenir un accès raisonnable aux propriétés enclavées et aux utilisateurs actuels de cette voie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Helene Gilbert

ET RÉSOLU :

1. Que la municipalité s'engage à effectuer les travaux d'entretien et de remise en état de la voie existante jusqu'à la limite de son territoire, afin d'en assurer la carrossabilité pour les utilisateurs actuels et les propriétaires enclavés, sans procéder à un élargissement de l'emprise actuelle du chemin;
2. Que le conseil municipal se réserve le droit de réévaluer sa position advenant que Solifor, ou tout autre demandeur démontrent de manière concrète et documentée qu'aucune autre option viable n'existe pour la réalisation des travaux forestiers envisagés;
3. Que cette décision soit transmise à Solifor et à tout autre intervenant concerné.

Adoptée à l'unanimité

.2 Recrutement poste technicien/ne aux loisirs

2025-08-138

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu d'autoriser l'ouverture d'un processus d'embauche pour pourvoir le poste de technicien/ne en loisirs.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

.3 Délégation de la signature à M. Michel Tremblay, maire, pour la conclusion du contrat de travail de la future directrice générale

2025-08-139

Proposé par : M. Luc Gervais

Et il est résolu que M. Michel Tremblay, maire, soit autorisé à conclure et signer le contrat de travail de la future directrice générale, dont le mandat débutera le 1^{er} janvier 2026.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

16 Questions

.1 Demande d'informations complémentaires concernant le point .1 des affaires diverses (Résolution entretien du chemin Val-Notre-Dame – demande Solifor)

17 Levée de la séance

2025-08-140

Proposé par : Mme Hélène Gilbert

QUE la séance soit levée à 20h04.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–